

PROCES VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

Etaient présents : M. Éric WARLOUZET, Mme Catherine MESTIRI, M. José DROUART, Mme Liliane JODIN, M. Jean-Pierre BIELAWSKI, Mme Françoise LESOT, Mme Sylvie SAGON, M. Patrick NALLOT, Mme Isabelle PONCHAUX, Mme Nathalie ROZANSKI-LAMBERT, M. Benoît GRZYWA et M. Jérôme GODART.

Pouvoir a été donné à : M. Benoit GRZYWA par M. Jean-Marc PAPADIA

Secrétaire de séance : Mme Liliane JODIN

* * * * *

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour et demande à l'assemblée l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour un avis pour une enquête publique.

Ajout de cet avis accordé à l'unanimité des membres présents.

I. DELIBERATION A PRENDRE

AVENANT N° 3 AU CONTRAT DE LA DELEGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLICQUE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AVEC LA SUEZ

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que qu'il est nécessaire de proroger d'un an le contrat de délégation du service public d'assainissement (collecte des eaux usées communales) – principe et lancement de la procédure, avec la SUEZ pour assurer l'entretien et bon fonctionnement du réseau.

Il rappelle que le contrat a pris effet au 01/02/2010, et modifié par 2 avenants (n° 1 le 27 mars 2020 et n° 2 le 26 novembre 2020).

Il demande alors aux Conseillers Municipaux l'autorisation de signer ce nouvel avenant prorogeant ce contrat au 31 décembre 2022.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident, à l'unanimité des membres présents et représentés d' :

AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 3 au contrat de la délégation par affermage du service publique d'assainissement avec la SUEZ.

II. AVIS ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Liliane JODIN qui expose un résumé du programme d'actions pour le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) mis à enquête publique pour avis du conseil municipal. Après discussion l'assemblée émet un avis favorable.

Un document plus précis est disponible en mairie.

III. POINT BUDGETAIRE

Les dernières écritures pour clore l'année 2021 sont en cours et retardées par le transfert de la trésorerie de Liancourt à Senlis.

IV. CONSTRUCTIONS NEXITY

Les travaux de constructions des 29 logements de NEXITY, rue Patrick Simiand vont commencer : une grue de 25m de haut va être installée sur le terrain.

Un huissier est passé faire un état des lieux de la voirie avant travaux.

La fin des travaux et l'accès aux logements sont prévus pour fin 2023.

V. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire, communique à l'assemblée les informations suivantes :

- Installation d'une nouvelle et 5ème antenne au château d'eau par la société SFR pour la 5G.
- Suite à l'arrêté d'insalubrité pris par la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (C.C.P.O.H.) concernant la maison de M. Dos Reis Neto, les travaux de sécurisation n'ayant pas été réalisés par les héritiers, la C.C.P.O.H. a clôturé la propriété pour interdire l'accès.
- M. MINOT nous fait part qu'il a reçu une plainte de M. MALLET concernant le City Stade.
- 3 recours ont été déposés au niveau national concernant le projet de l'installation d'un DRIVE au Centre Leclerc.
- Le maire est sollicité continuellement par des parrainages en vue des prochaines élections présidentielles (plus de 40 à ce jour).
- La C.C.P.O.H., au vu des conditions sanitaires, assure quelques commissions de travail en vidéo conférence.
- Grève à l'école : protocole sanitaire très compliqué de l'éducation nationale à la demande de l'Etat. L'accueil des enfants étant obligatoire, la commune assurera ce service.

Tour de table :

- Mme Carole LECOMTE : à la demande de plusieurs administrés et pour sensibiliser le civisme des citoyens, elle sollicite une nouvelle fois l'assemblée pour la mise en place de panneaux et de poubelles dans le village afin que les promeneurs puissent y déposer leurs différents déchets ponctuels (mégots, excréments d'animaux, etc. ...).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 h 50.